



30/06/2018

# Éléments de diagnostic pour l'organisation d'un atelier national multi-acteurs

**Mission du 18 au 23 juin 2018**

Abdou Khadre FALL, Hassan QUAROUCH,  
Amadou Cheick Traoré  
RESEAU INTERNATIONAL FAR

## Table des matières

Liste des sigles, abréviations et acronymes .....	0
1. Rappel des Termes de références .....	2
1.1 INTRODUCTION.....	2
1.2 Objectif et déroulement de la mission .....	2
1.3 Déroulement de la mission et personnes rencontrées .....	3
1.4 Résultats attendus .....	5
1.5 Méthodologie de travail.....	6
2. Le Mali: Un pays en mutation .....	7
2.1 Situation socioéconomique du pays .....	7
3. Enjeux et défis pour la formation agricole .....	9
3.1 FAR, un enjeu majeur : .....	10
3.2 Formation professionnelle à rénover et à construire .....	11
3.3 État des lieux de l'éducation et de la formation professionnelle.....	11
3.3 Identification des compétences.....	12
4. Un système éducatif qui ambitionne « une formation pour tous ».....	13
4.1 L'alphabétisation, une base à construire .....	13
4.2 Trop de jeunes restent sans éducation fondamentale.....	13
4.3 Une formation agricole diplômante trop faible et composite .....	14
4.4 Un manque de communication et de valorisation de la FAR .....	14
4.5 Une formation de qualité, oui, mais de masse !.....	14
4.6 L'insertion professionnelle : un défi majeur où il faut innover .....	15
4.7 Analyse SWOT.....	17
5. Cartographie de l'offre de formation.....	18
5.1 Le Système éducatif .....	18
5.2 Formation professionnelle initiale.....	20
5.3 Formation qualifiante .....	21
5.4 Formation continue.....	23
5.5 Système formel diplômant.....	24
5.6 Dispositifs du système non formel .....	24
5.7 Formation agricole et rurale diplômante .....	26
5.7.1 Les établissements de formation agricole secondaire (Publics) .....	26
a) Les CAA (Centre d'Apprentissage Agricole) .....	26
<i>Les prérequis pour intégrer les CAA.....</i>	26
<i>Délivrance des diplômes : .....</i>	26
b) Le CFPE de Sotuba .....	27

<i>Sa mission est d'assurer</i> :	27
<i>Il délivre les diplômés</i> :	27
c) Institut de formation professionnelle Malick Sidibé (ex-lycée technique agricole de Koutiala)	28
5.7.2 Les centres de formation privée	29
5.7.3 Les établissements de formation supérieure publique	29
a) IPR/IFRA	29
b) L'Institut Supérieur de Formation à la Recherche Appliquée (ISFRA)	31
<b>Conclusion</b>	31
ANNEXE 1 : TDR mission FAR au Mali du 18 au 23 juin 2018 « Réalisation d'un pré diagnostic de la FAR au Mali »	33
ANNEXE 2 : Tableau de l'évolution des effectifs scolaires du pré scolaire au secondaire malien	34
ANNEXE 3 : Extrait Loi d'orientation Agricole	35

#### Cartes et Tableaux :

Cartes 1 : Cartes géographiques du Mali	8
Tableau 4 : Répartition des apprenants dans les secteurs de l'agriculture	20
Tableau 5 : Répartition de la formation professionnelle initiale par ministère	21
Tableau 6 : Répartition du nombre des bénéficiaires de la formation initiale	22
Tableau 7 : Évolution des effectifs de la formation professionnelle	23
Tableau 8 : Situation de la campagne 2017 du Plan Vigoureux d'Alphabétisation	25
Tableau 9 : Situation des apprenants des CED	26
Tableau 10 : Synthèse des finalistes des CAA	27



## Liste des sigles, abréviations et acronymes

ACEFOR : Appui à la compétitivité des entreprises par la formation professionnelle

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

APC : Approche par Compétence

APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BT : Brevet de Technicien

CAA : Centre d'Apprentissage Agricole

CAF : Centre d'Apprentissage Féminin

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAR : Centre d'Animation Rurale

CED : Centre d'Education pour le Développement

CPS : Cellule de Planification et des Statistiques

DEF : Diplôme d'Etudes Fondamentales

DNA : Direction Nationale de l'Agriculture

DNFP : Direction Nationale de la Formation Professionnelle

ETFP : Enseignement Technique et Formation Professionnelle

ETP : Enseignement Technique et Professionnel

FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage

FCFA : Franc des Communautés Financières d'Afrique

LOA : Loi d'Orientation Agricole

LOSP : Loi d'Orientation sur le Secteur Privé

MA : Maîtres d'Apprentissage

MEA : Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

METD : Ministère de l'Equipement, des Transport et du Désenclavement

MEFP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MEN : Ministère de l'Education Nationale

MPFEF : Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

MM : Ministère des Mines

MUH : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ON : Office du Niger

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONEF : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

PISE : Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Education PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNG : Politique Nationale du Genre

PTF : Partenaire Technique et Financier

PRED : Plan pour la Relance Durable du Mali

PROCEJ : Projet de Développement des Compétences et promotion de l'Emploi Jeune

PRODEFPE : Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi

PRODEC : Programme Décennal pour l'Éducation

# 1. Rappel des Termes de références

---

## 1.1 INTRODUCTION

Lors de l'assemblée Générale du Réseau International Formation Agricole et Rurale (FAR) tenue à Conakry en 2017, les membres représentants le Mali ont demandé l'appui du réseau international FAR pour la mise en œuvre de leur plateforme nationale. Pour répondre à la demande, le secrétariat exécutif du réseau FAR a engagé une mission de diagnostic national de la FAR au Mali. Ceci pour initier un atelier national qui permettra de partager le diagnostic et d'inaugurer le processus de construction d'une plateforme nationale réunissant tous les acteurs de la FAR au Mali.

Le rapport que nous présentons fait état des principaux points de conclusion de notre pré diagnostic de la FAR au Mali. Nous précisons que ce document a pour vocation d'apporter une base de discussion pour un diagnostic plus complet avec des objectifs précisés par les acteurs de la FAR du Mali lors d'un prochain atelier national. La mission a été effectuée par Abdou Khadre FALL (animateur sous régional pour le Sénégal, la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire) et Hassan QUAROUCHE (chargé de mission appui pays) du 18 au 23 juin 2018.

## 1.2 Objectif et déroulement de la mission

La mission avait pour objectifs les points suivants (TDR en annexe 1) :

- Analyser la documentation et la bibliographie sur la FAR au Mali ;
- Mener des entretiens avec les acteurs de la FAR pour dégager :
  - Une analyse des enjeux et défis de l'agriculture ;
  - Identifier les métiers et besoins en compétences du secteur agricole.
- Réaliser l'inventaire exhaustif des différentes formations agricoles et rurales du pays ;
- Dégager les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces du dispositif de la FAR au Mali ;
- Visiter un ou deux centres de formation agricole et rurale ;
- Mener une réunion de restitution pour partager les conclusions avec les acteurs de la FAR au Mali.

L'Agence Française de Développement (AFD) a manifesté son intérêt pour cette mission et ses objectifs. L'AFD souhaite faire une étude de faisabilité de la phase 2 de son projet ACEFOR. Ainsi cette mission a un double objectif : i) établir un diagnostic national pour initier le dialogue entre les acteurs de la Far au Mali et inaugurer la plateforme FAR MALI et ii) enrichir l'étude de faisabilité pour appui à la Compétitivité des Entreprises par la formation Professionnelle (ACEFOR 2), qui est elle-même réalisée par des experts du réseau FAR. L'intérêt de l'AFD a ainsi donné un objectif plus large de cette mission.

### 1.3 Déroulement de la mission et personnes rencontrées

Dates	Lieu et activités menées	Personnes rencontrées
17 juin	Départ de Montpellier et arrivée à Bamako à 16 h	<b>Amadou Ckeik Traoré</b> Direction Nationale de l'Agriculture
	20h-22h : Diner Réunion planification	<b>Abdou Khadre FALL</b>
18 juin	8h30 à 9h00 : Prise de contact	<b>KOUYATE Souleymane</b> Recteur université de Ségou
	9h00-10h00 : Présentation de la mission et de ses objectifs	DNA et DNA Adjoint
	10h30-11h30 : Présentation de la mission et de ses objectifs	<b>Lassine DEMBELE</b> Secrétaire Général Ministère de l'Agriculture
	11h30-13h00 : Entretien	<b>Gibril Diakité</b> Coordinateur de la cellule de promotion de l'entrepreneuriat Coordinateur national <b>Amadou G. Konaté</b> Chargé de renforcement des capacités CEPEA/MA
	13h00-15h00 Réunion Déjeuner	
	15h00-17h30 : table ronde avec tous les responsables de projet programme pour présenter la mission, les objectifs et formaliser les rendez-vous pour les entretiens.	<b>Bakyono Charles</b> Assistant Technique ACEFOR
		<b>Dolo Sominé</b> Secrétaire général MEFP
		<b>Drissa Ballo</b> PROCEJ Coordinateur
		<b>Touré Diahara Drahamane</b> Directrice du Centre de Formation Professionnelle de Missabougou (CFPM)
		<b>Hery Coulibaly</b> Coordinateur national du Projet FIER
	<b>Aboubacar Sidiki Traoré</b> FAFPA Conseiller DG	
	<b>Dembélé N Sissoko</b> DG de l'INIFORP	
	Cheick Fanta Madi Coordinateur national PRODEFPE	
	<b>Dramane Togola</b> Directeur National adjoint de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP)	
	<b>Mme Touré Diahmane</b>	

		Directrice Centre de Formation Professionnelle de Missabougou
		<b>Moussa Sidibé</b> Responsable de l'insertion des apprenants au CFP de Missabougou
	19h00-21h00 Reprise des notes et mise en commun	
<b>19 juin</b>	9h00-10h00 : entretien	<b>BAKYONO Charles Louis</b> ACEFOR / Assistant Technique National Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) Projet Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation Professionnelle (ACEFOR)
	10h15-13h00 : Table ronde	<b>Mme TOURE Kadidia</b> Directrice DNFP (Direction nationale de la formation professionnelle) Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) <b>M. TOGOLA Dramane</b> DNFP directeur adjoint
		<b>Souleyman Diakité</b> DNFP Chef bureau documentation et communication
		<b>Touré Sidiki</b> DNFP Chef de division études et programme
		<b>Dramane Togola</b> DNFP Directeur national Adjoint
		<b>Issa Sanogo</b> DNFP Chargé des enquêtes
	14h15-16h00	<b>Nouhoum DIAKITE</b> Coordonnateur IDDA Insertion Durable des Diplômés des écoles agropastorales
16h30-18h00	<b>MAIGA Oumar</b> Directeur National Enseignement Technique et Professionnel Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)	
<b>20 juin</b>	9h00-11h00	<b>BALLO Drissa</b> Directeur Général Adjoint (MEFP) Projet de développement des compétences et emploi jeunes (PROCEJ) À l'ACI DFA dernière
	11h00-13h00	<b>Rudolf van Soelen</b> AT GIZ auprès de l'IPR/IFRA de Katibougou
	13h00-15h00	<b>Soumano Iassine</b> IPR/IFRA
	15h30-17h30	<b>Dicko</b> AFD

	19h30-22h00	<b>COULIBALY Mamadou Lamine</b> Coordination CNOP
<b>21 Juin</b>	9h30-13h00 visite du centre de formation professionnelle suivi d'un entretien	Mme TOURE DIAHARA DRAHAMANE Directrice du Centre FP de MISSA BOUGOU MEFP Moussa Sidibé Responsable de l'insertion professionnelle des apprenants
	14h30- 16h00	TRAORE Cheick Fanta Mady Coordonnateur PRODEFPE MEFP
	17h00-20h00 Préparation de la restitution	
<b>22 juin</b>	9h00-11h30 : Réunion de restitution et échange entre les participants	Amadou Cheick Traoré Hey Coulibaly Ruud Van Solene Djibril Diakité Khadre Fall Assan Touré Yaya Coulibaly Mahamadou Diarra Hassan Quarouch
<b>23 juin</b>		<b>Hery Coulibaly</b> Projet FIER
		Boubacar FASAM Administrateur
		Yaya Coulibaly CAA de Samanko Directeur
		Souleyman Dembélé DNETP Chef de division
<b>25 juin</b>		Seydou Tangara Secrétaire exécutif AOPP (association des organisations professionnelles paysannes)

#### 1.4 Résultats attendus

Le diagnostic permet de faire un état des lieux le plus exhaustif possible, dans les limites du temps imparti. Il est une condition de toute action entreprise dans le cadre d'une opération de développement. Il permet d'avoir une situation de référence et d'éviter des erreurs. Il permet surtout de recueillir les données à partir desquelles on planifiera les actions. (Dans le cas présent, nous qualifions notre rendu de pré-diagnostic dont la vocation est d'apporter une bonne base de discussion. La suite naturelle de ce rapport est la réalisation d'un diagnostic plus complet dont les lignes directrices seront données lors des concertations entre acteurs de la FAR au Mali lors d'un prochain atelier national).

Les différents objectifs du diagnostic permettent d'identifier (a) les enjeux et défis de l'agriculture ; (b) de réaliser l'inventaire exhaustif des différentes formations agricoles et

rurales du pays ; (c) de dégager les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces du dispositif de la FAR au Mali et enfin ; (d) de définir les bases de la mise en place d'une plateforme de l'ensemble des acteurs de la FAR.

Les résultats attendus sont centrés sur la caractérisation socioéconomique du Mali, la cartographie des différentes offres de formation agricole et rurale, la structuration de la formation professionnelle, les dispositifs d'emploi et d'insertion, l'identification des partenaires. Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec une quarantaine d'acteurs de la formation. Ces entretiens nous ont permis de faire une cartographie du dispositif de formation agricole en partant de l'alphabétisation à l'enseignement supérieur et une cartographie des dispositifs d'insertion.

### 1.5 Méthodologie de travail

L'exploitation de la base documentaire disponible a permis de définir une caractérisation sommaire, mais suffisante du Mali au plan socioéconomique et d'identifier les différents enjeux et dispositifs de la formation. Des entretiens ont eu lieu avec des responsables de plus de 15 structures, soit une quarantaine de personnes (voir liste des personnes rencontrées ci-dessus).

Les entretiens ont été menés avec des responsables des ministères en charge de l'agriculture et de la formation professionnelle, d'instituts, d'universités, de centres de formation, de projets et programmes de développement agricole, rural et d'insertion professionnelle, de directeurs nationaux de services techniques, de partenaires techniques et financiers. Aussi nous avons pu faire la visite d'un CFP (Centre de Formation Professionnelle).

Lors d'une réunion de restitution nous avons fait une synthèse à chaud pour discuter, valider et mieux comprendre les informations que nous avons recueillies des divers acteurs de la FAR. La restitution a eu lieu dans les locaux de la DNA (Direction nationale de l'Agriculture). Elle a regroupé plus d'une dizaine d'acteurs et a permis de préciser les orientations politiques et économiques du Mali, et les constats issus de cette mission. Entre autres éléments, il est à retenir de cette réunion qu'il y a une forte attente du Réseau International FAR de la part des parties prenantes maliennes : demande de découverte d'autres dispositifs et expériences de rénovation, appuyer la construction d'une plateforme FAR pour favoriser l'organisation d'un dialogue entre les acteurs, mutualiser les ressources documentaires, renforcer la légitimité institutionnelle de la FAR et construire les bases d'une communication et valorisation autour des métiers de l'agriculture en rendant visible des expériences réussies.

## 2. Le Mali: Un pays en mutation

### 2.1 Situation socioéconomique du pays

Le Mali a une superficie d'environ 1 241 238 km<sup>2</sup>. Il est l'un des pays les plus étendus d'Afrique de l'Ouest dont près des deux tiers du territoire sont désertiques. La structure administrative du pays se compose de huit (8) Régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, et Kidal), un District, celui de Bamako la capitale, quarante-neuf (49) Cercles, et 703 Communes dont 96 urbaines. L'économie malienne repose pour l'essentiel sur le secteur rural dont les activités sont elles-mêmes fortement influencées par les aléas climatiques.

La population est de 18 957 250 habitants. Elle sera de 45 403 633 en 2050, c'est-à-dire qu'elle va plus que doubler. La densité moyenne de la population est de 15,20 habitants au Km<sup>2</sup> avec moins de 3 habitants au Km<sup>2</sup> dans les zones désertiques. La croissance démographique du pays est de 3,36 % contre une moyenne d'environ 2,8 % pour le continent africain. Les 47 % de la population ont moins de 15 ans.



*Jean-Christophe Victor, Le dessous des cartes 2015. "Des Nouvelles du Mali"*

Nous proposons ici une vidéo qui présente de manière synthétique et pédagogique la situation du Mali. Elle permet de faire un tour d'horizon du contexte sociopolitique du pays qui nous a semblé objective et documentée.

La population agricole représente 65 % de la population totale et sa contribution au PIBN est de 40,9 % en 2017. Le taux de chômage est de 10,6 % (8 % chez les hommes contre 13,9 % chez les femmes). Selon l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) en 2015, les jeunes de 15-24 ans représentent 64 % de l'effectif total des chômeurs dont plus de

54,5 % sont des femmes<sup>1</sup>. Ces enjeux obligent le pays à rénover son **dispositif de formation agricole et à encourager des actions innovantes pour assurer ses objectifs** d'éducation et de formation de qualité pour tous les Maliens. Le transfert de compétences et de connaissances traditionnelles ne permet pas ou plus de faire une agriculture adaptée à des exigences de productivité et de durabilité ou tout simplement qui correspond à la vision de l'agriculture moderne que les jeunes espèrent pour eux.

Les potentialités et les atouts du secteur agricole sont énormes. Environ 43,7 millions ha de terres sont utilisables pour l'agriculture et l'élevage. Sur l'ensemble des terres cultivables, seules 5,2 millions d'ha (11,9 %) sont cultivés annuellement dont moins de 300 000 ha bénéficient d'autres sources d'eau que la pluie, avec 120 000 ha irrigués en maîtrise totale de l'eau.

Sur la période 2007-2010, la croissance de l'économie malienne a été essentiellement tirée par le secteur primaire avec 2,9 % contre une prévision de 2,1 %. Les secteurs tertiaire et secondaire ont contribué respectivement avec 2,1 % et - 0,5 % contre une prévision de 2,7 % et 1,6 %. Au cours de la même période, les sous-secteurs ayant le plus contribué à la croissance globale de l'économie sont l'agriculture vivrière hors riz (2,3 %), la branche consolidée du riz (0,9 %) et l'élevage (0,4 %) pour le secteur primaire (Politique de Développement Agricole du Mali, document mai 2013 (PDA). En effet, le secteur emploie près de 80 % des actifs du pays et contribue pour 23 % à la balance commerciale.

Le taux de pauvreté est de 43,6 %. Le taux de chômage est de 10,5 %. Les dépenses éducation /PIBN représentent 3,5 %.

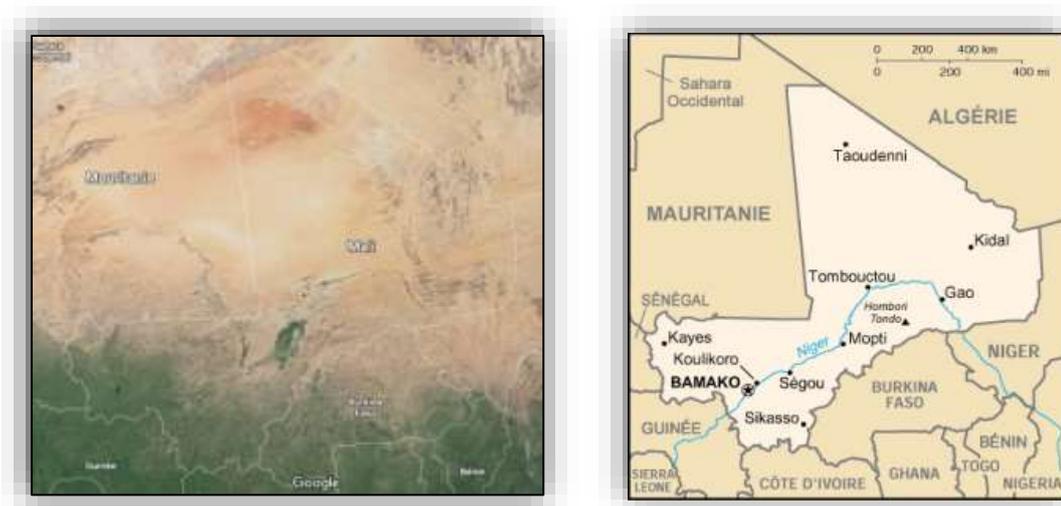


Figure 1 : Cartes géographiques du Mali

Bien qu'aujourd'hui le contexte politique du Mali semble s'engager dans les voies de la concorde, il est nécessaire de citer la crise majeure que le pays a traversée en 2012<sup>2</sup>. Cette crise a impacté négativement, voir a anéanti, les efforts économiques, politiques et sociaux qui ont

<sup>1</sup>Policy N°4. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population

<sup>2</sup>Lien vers la vidéo, *Le Dessous des cartes*, (2015), « Des nouvelles du Mali » : [CLIQUER ICI](#)

été faits par le pays. Ceci n'a pas épargné les engagements et les efforts en matière d'éducation et de formation. Dans les régions du Nord les équipements des centres de formation et des centres scolaires ont été détruits ; les enseignants ont quitté ces zones à risques ainsi que les populations qui se sont déplacées vers les régions du sud accentuant la pression sur les capacités d'accueil de l'ensemble du dispositif de formation et d'éducation. Au regard des objectifs clairement énoncés par les parties prenantes (MEFP, MDR, MEN, ONG, OP) de la formation agricole et rurale en particulier et de l'éducation en général (voir le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable- CREED)<sup>3</sup>, le pays souhaite se doter d'une formation de qualité pour le plus grand nombre. Au regard de la situation du pays et du contexte international cet objectif est non seulement d'actualité, mais il revêt un caractère d'urgence pour le Mali et pour sa sous-région.

### 3. Enjeux et défis pour la formation agricole

Les enjeux de la formation agricole et rurale sont liés aux principaux défis que le secteur Agricole doit relever en tant que véritable moteur de l'économie nationale, à savoir :

- Assurer la sécurité alimentaire des populations ;
- Soutenir une agriculture compétitive ;
- Encourager l'entrepreneuriat, l'installation agricole et l'auto emploi en milieu rural.

La formation agricole a pour défis de renforcer les capacités du plus grand nombre de jeunes, d'adultes (hommes et femmes) et de professionnel en milieu rural et urbain. Ceci pour encourager et soutenir une agriculture familiale compétitive et durable. Il s'agit pour cela de rénover le dispositif de formation agricole et rurale pour :

- L'adapter à la demande sociale et aux besoins de la nation pour une meilleure organisation des activités de production dans toutes les filières et de leur mise en valeur ;
- Lui permettre d'être en adéquation avec les orientations actuelles de la politique de développement agricole du Mali et la loi d'orientation agricole, qui met l'accent sur le développement des filières agricoles, la professionnalisation des producteurs agricoles et le développement des marchés locaux, régionaux et internationaux ;
- Lui permettre de mieux faire face aux multiples charges financières.

Les besoins en main-d'œuvre qualifiée de l'économie malienne sont importants et variés. Ils se déclinent sur l'ensemble des secteurs d'activité : secteur agro-sylvo-pastoral et le secteur informel urbain, porteur de nombreuses potentialités d'emploi et d'activités génératrices de

---

<sup>3</sup> Pour accéder au document intégral sur le CREED en PDF : [CLIQUER ICI](#)

Voir en particulier :

- Domaines prioritaires sur le Développement rural et sécurité alimentaire, objectifs spécifiques 8 à 11, pp. 63-70 ;
- Domaines prioritaires sur le Développement des compétences, objectifs spécifiques 21 à 22, (éducation pour tous, création d'emploi, orientation et formation professionnelles), pp. 89-92.

revenus. Cependant, la faible qualification de la main-d'œuvre en général est un facteur limitant pour le développement agricole du pays. Le faible niveau de formation, l'inadéquation de la formation à la demande sociale et au besoin du marché en sont des facteurs limitants majeurs.

Deux types de défis se présentent, ils sont :

- Quantitatifs au regard du nombre de jeunes et d'adultes à former et qui pour un certain nombre n'ont pas de formation de base ;
- Qualitatifs dans le sens où une offre de formation est corrélée à un renforcement des cadres dirigeants des centres de formation et des formateurs pour des compétences adaptées aux demandes économiques.

Ces enjeux doivent tenir compte de l'état actuel des infrastructures qui demandent à être renforcées, réhabilitées et dans certains cas (re)créées. Les moyens humains doivent aussi être renforcés et formés de manière adaptée. Les ressources financières, les capacités d'ingénierie de formation, de management des centres de formation sont nécessaires pour relever quantitativement et qualitativement les défis de la FAR au Mali.

### 3.1 FAR, un enjeu majeur :

Au regard de la situation du pays, d'énormes besoins actuels et futurs sont à anticiper pour la FAR en particulier et pour le secteur de l'éducation en général, alors même que « les ressources publiques internes ne sont pas illimitées et doivent servir également à financer d'autres secteurs. Cette situation n'a pas empêché le Gouvernement malien de maintenir sa priorité budgétaire pour l'éducation et la formation professionnelle. En 2015, près de 3,8 % du PIB sont consacrés à l'éducation et à la formation, ce qui s'approche des normes internationales (4 % du PIB) et des ODD4 ».

Il est à noter que «i) les infrastructures de l'enseignement préscolaire, de tout le cycle fondamental et l'éducation non formelle relèvent de la Commune ; ii) les infrastructures de l'enseignement secondaire général relèvent du Conseil de cercle ; et iii) les infrastructures de l'enseignement technique, professionnel et de l'éducation spécialisée relèvent du Conseil régional »<sup>4</sup>.

Le budget global du Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE<sup>5</sup>) devait mobiliser dans sa 1ère Phase (2015-2017) a été estimé à 170 555 784 milliers de FCFA.

Les enjeux de la FAR ont été bien pris en charge par la Loi d'Orientation Agricole (LOA 06-45 de 2006)<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup>*Idem.*

<sup>5</sup> [Pour télécharger le rapport intégral du PRODEFPE cliquer ICI.](#)

<sup>6</sup> [Pour télécharger la LOA cliquer ICI.](#)

*Le chapitre V du titre 4 de cette loi est entièrement consacré l'enseignement agricole et de la formation professionnelle agricole sur 5 articles. Cette loi met en place le Conseil National de l'Enseignement Agricole et de la Formation Professionnelle Agricole qui est placé sous la tutelle du Ministre en charge de l'Éducation. Elle reconnaît que la formation professionnelle Agricole continue est un droit et la profession agricole participe aux organes de gestion et aux charges de fonctionnement des centres de formation Agricole décentralisés.*

Ces différentes décisions institutionnalisées constituent des avancées notables dans la gouvernance de la FAR et méritent une concrétisation.

### 3.2 Formation professionnelle à rénover et à construire

Dans les années 2012, le pays a traversé une crise politique importante. Cette crise a négativement impacté les systèmes de formation dans leur ensemble : i) compromis l'accès à l'éducation de milliers d'enfants d'âges scolarisables particulièrement dans le Nord du pays ; ii) provoqué la dégradation, la destruction et le pillage des infrastructures et équipements scolaires ; et enfin, iii) exacerbé les problèmes de pénurie d'enseignants et accentué les difficultés liées à leur gestion<sup>7</sup>.

Le système éducatif malien doit s'attendre à une forte pression de la population scolarisable. Les projections à l'horizon 2030 donnent une croissance de :

- 37 % au préscolaire ;
- 46 % au 1<sup>er</sup> cycle du fondamental ;
- 59 % au 2<sup>nd</sup> cycle du fondamental ;
- 68 % au secondaire.

Une jeunesse dont les moins de 15 ans représentent plus de 47 % de la population et qui implique des besoins importants de formation. Le tableau ci-dessous montre le niveau d'accessibilité à l'éducation.

En effet, si la proportion d'adultes alphabétisés de 15 ans et plus a évolué positivement de 21,3 % en 2001 à 33,1 % en 2015, il reste néanmoins que plus des deux tiers des adultes (66,9 %) demeurent encore analphabètes en 2015<sup>8</sup>

Les défis qui se posent et nécessitent une grande mobilisation de moyens matériels, financiers et de ressources humaines.

### 3.3 État des lieux de l'éducation et de la formation professionnelle

L'achèvement de l'enseignement fondamental chez les jeunes maliens de 15 à 16 ans est estimé à 45 %. Cela implique que près de 55 % des jeunes sont hors du dispositif scolaire. Ce chiffre, selon le PRODEFPE, dépasse largement les 70 % dans certaines régions du Mali. Il faut ajouter à cela le faible taux d'alphabétisation des adultes (environ 26 %). Ce constat indique l'importance de penser une rénovation du dispositif de formation qui tienne compte d'une formation de masse dont **les cibles sont autant les jeunes que les adultes (hommes et femmes)**.

---

<sup>7</sup> Voir rapport global sur le système éducatif malien : [Pour télécharger le rapport global cliquez ICI](#).

<sup>8</sup> *Idem*.

**L'offre de formation Agricole est paradoxalement** très faible si l'on considère l'importance de l'agriculture dans l'économie et dans le taux d'occupation des populations. Le faible taux d'investissement dans la FAR a des conséquences directes sur les équipements de formation qui sont obsolètes, dégradés et inadaptés.

Pour ce qui est du fond, « le niveau des formateurs est à l'image de l'état des infrastructures, ce qui est une contradiction par rapport aux objectifs d'amélioration de qualité qui sont ambitionnés » :

**Il n'existe pas aujourd'hui de système organisé pour la remise à niveau et le perfectionnement de la pédagogie des formateurs.**

- Aussi, « **le perfectionnement n'est pas seulement pédagogique ou didactique il est aussi au niveau des directeurs de centre** qu'il faut former à la gestion, au management des centres ».
- **Pas de dispositif fonctionnel de coordination des activités** des projets permettant d'éviter des duplications des activités de formation et de créer une synergie d'action efficace entre les différents projets au sein des Départements interministériels et des territoires.

### 3.3 Identification des compétences

À titre d'illustration de la situation sectorielle en matière de formation agricole, toutes les investigations s'accordent à considérer le secteur agricole comme le principal secteur porteur pour d'emploi. Ses nombreuses filières, actuellement sous-exploitées, ont besoin pour leur évolution d'une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée, qui actuellement non disponible sur le marché du travail. Le constat général qui se dégage est que les besoins sont énormes et variés dans tous les domaines de l'activité économique et que l'état des qualifications de la population occupée est tel qu'il nécessite un effort considérable et soutenu en termes de formation continue. De nombreux secteurs offrent des potentialités notables d'emploi et d'insertion, mais souffrent de l'inexistence d'une main-d'œuvre disposant de compétences appropriées. Le PRODEFPE a identifié et chiffré 48 filières de formation pour 148 emplois/métiers porteurs (prioritaires) couvrant 15 secteurs économiques ainsi que les effectifs (globaux et pour tout type de formation) de ressources humaines à former (voir Annexe 3). **Pour ce qui est du secteur Agricole les effectifs de ressources humaines à former sont estimés à 2 519 580.**

Secteur concerné	Nombre d'emplois métiers recensés	Nombre d'emplois métiers jugés prioritaires	Nombre de filières de formation retenues	Effectifs de Ressources Humaines à former (sur 5 ans)
Agriculture	14	10	2	1 218 700
Élevage	40	21	5	1 161 480
Foresterie	10	5	1	3 400
Pêche	19	5	2	136 000
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>41</b>	<b>10</b>	<b>2 519 580</b>

Tableau 3 : Filières et emplois des métiers agricole et rural (source PRODEFPE)

## 4. Un système éducatif qui ambitionne « une formation pour tous »

### 4.1 L'alphabétisation, une base à construire

La politique éducative du Mali a pour ambition de proposer « une éducation pour tous » faisant de l'éducation un point majeur de la stratégie de développement du pays, de réduction de la pauvreté et d'une sécurité alimentaire. Or, il apparaît que le taux d'analphabètes est proche de 67% tant pour les jeunes de plus de 15 ans que pour les adultes avec un impact plus important chez les femmes et dans les régions du Nord. Pour avancer dans l'instruction les jeunes maliens doivent sanctionner leur cycle primaire par le DEF (Diplôme d'étude fondamentale) et qui permet d'aller vers des études secondaires générales, puis vers le baccalauréat et des études supérieures (ou des études techniques et professionnelles).

Pour engager le pays dans l'alphabétisation, le Mali a de nombreux dispositifs tels que les centres d'alphabétisation fondamentale (CAF), les centres d'éducation pour le développement (CED) Centre d'apprentissage féminin (CAFé), et les centres d'éducation pour l'intégration (CEI) qui toucheraient 95 000 personnes sur une cible potentielle de près de 1 900 000 jeunes. Or, le constat est que ces dispositifs ne marquent pas un fonctionnement efficient par rapport à la masse qu'il faut alphabétiser et le maillage national reste faible. Il est mis en évidence le maillage important des medersas (écoles coraniques) qui assurent un accès à l'alphabétisation et qui touchent une forte masse de jeunes et d'adultes. Cependant, ce dispositif, qui échappe à l'Etat est arabisant et de plus il n'existe pas à notre connaissance de manuels ou de formations et de vulgarisation maliens en langue arabe à destination de cette cible potentielle.

### 4.2 Trop de jeunes restent sans éducation fondamentale

Aujourd'hui, les jeunes de moins de 15 ans en âge d'être scolarisés sont estimés à 4 600 000. Ce qui est inquiétant, c'est le nombre de 3 750 000 de jeunes qui sortent ou même ne sont jamais entrés dans le dispositif. La question qui se pose ici est double : d'une part, comment remettre cette masse de jeunes dans un dispositif inclusif de formation adaptée ? et d'autre part comment peut-on réfléchir l'adaptation de ce dispositif en sortant de la logique de l'offre de formation pour intégrer une adéquation à une formation utile aux jeunes, aux familles, aux marchés, en somme à la nation ?

En effet, la dynamique du système éducatif est largement orientée par l'offre avec une hégémonie des filières générales, notamment SHS (Sciences Humaines et Sociales) et scientifiques. Par exemple, l'Université de Ségou, qui propose trois grandes filières en LMD (agro économie, production et santé animale et hydraulique agricole) orientait sa stratégie de recrutement vers des étudiants venant des filières scientifiques. En 2012, sous la pression des parents des jeunes n'ayant pas un baccalauréat scientifique l'université a dû ouvrir une licence SHS sans avoir une réflexion sur l'insertion des jeunes diplômés. À noter que même si les trois filières phares de Ségou offrent un parcours LMD, nombreux sont les étudiants qui ne vont pas vers le Master du fait de son coût (600 000 FCFA/ année).

Faire des études supérieures est une marque importante pour les jeunes et pour les familles. Cela apporte une distinction sociale et une certaine notoriété qui malheureusement fait passer au second plan l'aspect insertion et déclassé certains métiers comme notamment ceux de l'agriculture.

#### 4.3 Une formation agricole diplômante trop faible et composite

Bien que la formation agricole malienne soit répartie du secondaire au supérieur, ce qui est un point fort, elle reste sous représentée, notamment pour le secondaire, par rapport à la pyramide des effectifs. Au regard du potentiel des effectifs à former, la formation agricole est très limitée, sur près de 1 900 000 jeunes du secondaire finalistes du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), à l'échelle nationale les CAA (Centres d'Apprentissage Agricole) ont délivré 753 diplômes toutes filières confondues. Ce qui est extrêmement faible en rapport à la masse de jeunes qu'il faut former.

Le fait que la FAR soit atomisée entre différents ministères et qu'elle soit très inégalement répartie sur le territoire, avec une concentration dans le sud du pays<sup>9</sup>, rend difficile la mise en place d'une stratégie pour toucher le plus grand nombre de jeunes ni de coordonner une réponse à la demande du secteur économique. Globalement, malgré les efforts déployés, le dispositif de formation professionnelle agricole diplômante n'est pas en mesure de relever les défis démographiques de la formation professionnelle nécessaire au pays. On notera une pluralité de projets d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion, mais une absence de coordination tant sur les flux des apprenants que sur les contenus de formation qui font doublons et paradoxalement conduisent des sessions parfois quasiment vides.

#### 4.4 Un manque de communication et de valorisation de la FAR

Les sessions de formation clairsemées sont liées à l'organisation et la coordination entre l'offre et la demande de formation. Mais aussi, sur un autre registre qu'il faut prendre en compte, c'est le rejet par les jeunes des métiers de l'agriculture dans un pays où le secteur primaire est un soutien majeur de l'économie nationale. L'agriculture occupe 80 % de la population et a un véritable potentiel de développement. Les métiers de l'agriculture ne sont pas valorisés à la hauteur des ambitions du pays pour ce secteur. Pour les jeunes, aller vers l'agriculture c'est une manière de « s'occuper en attendant d'avoir un travail ». Il est important de travailler à l'attractivité de l'agriculture tant sur le plan social qu'économique, car « les jeunes ne veulent pas reproduire l'agriculture des anciens et valoriser des expériences réussies en changeant d'échelle, de l'agriculture familiale à la grande exploitation ». Cette ambition est tout à fait soutenable à la condition d'impliquer toute la profession agricole, la société civile et les partenaires techniques et financiers pour faire un état des initiatives, soutenir l'innovation agricole et les innovations en matière de formation agricole sans se limiter à celle de l'État.

#### 4.5 Une formation de qualité, oui, mais de masse !

L'ambition du Mali est de proposer une formation de qualité à tous les apprenants ; c'est-à-dire une formation qui soit adaptée à la demande économique et qui permet à chaque apprenant de

---

<sup>9</sup> Ce qui est cohérent compte tenu que 91 % de la population est concentrée dans les régions Sud du pays.

s'insérer dans la vie active, en grande partie, au travers des compétences pratiques et théoriques acquises.

S'il est nécessaire de considérer une formation de qualité, compte tenu du défi démographique auquel doit faire face le Mali, il est important qu'elle soit associée à la quantité. Il est urgent d'avoir une réflexion sur comment le Mali peut construire un dispositif qui soutienne une formation de masse à différentes échelles de ses dispositifs primaires, secondaires, techniques et professionnels en priorité, mais aussi supérieur dans le registre de la formation des formateurs pour ce qui est d'une FAR de masse. *In extenso* qualité et quantité doivent être en adéquation avec la demande sociale de formation qui devra se réfléchir pour proposer des curricula pratiques et utilisables au sein de l'exploitation familiale et par démultiplication au groupe social local et permettre l'installation agricole des jeunes. Ce qui à ce niveau pose la réflexion des interactions entre le triptyque – projet du jeune - insertion - prérogatives du centre de formation – qu'il est important de dépasser.

Une formation de qualité est directement associée aux curricula, à la formation des directeurs d'établissement, à la formation des formateurs. Les directeurs de centre et leurs cadres dirigeants n'ont pas une formation spécifique à la gestion et à la gouvernance des centres de FAR. En effet les hommes et les femmes en charge du pilotage des centres viennent d'autres secteurs que celui de la formation agricole sans qu'il y ait une réflexion sur l'adaptation de leur savoir-faire à la FAR. LA question se pose aussi pour les formateurs qui sont de très bons techniciens, mais ils n'ont pas de formation pédagogique et encore moins adaptée à la FAR. Aussi, ils n'ont pas de cadre d'analyse qui leur faciliterait l'appréhension des dynamiques agricoles à commencer par celles qui se trouvent à proximité du centre de formation. Par exemple, pour les centres qui se trouvent à proximité de centres urbains : « l'agriculture périurbaine a des besoins en compétences, elle est vectrice d'innovations qui évolue très vite, elle s'adapte aux marchés de par sa proximité, elle propose un modèle d'intensification et elle va plus vite que les enseignements. Nous finissons par former des jeunes sans bagage »<sup>10</sup>. La formation des formateurs et des directeurs de centre et des hommes et des femmes en charge du pilotage du centre est primordiale, mais aussi elle doit être adaptée à l'agriculture. Non une agriculture théorique, mais l'agriculture qui se trouve autour du centre de formation, pour un souci de lien et de décloisonnement entre ce qui se fait au dehors du centre et au-dedans.

#### 4.6 L'insertion professionnelle : un défi majeur où il faut innover

À l'échelle nationale, le Mali a mis en place quelques mécanismes et dispositifs d'insertion comme le programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté (PNA-ERP), l'agence nationale pour l'emploi (ANPE), l'agence pour la promotion et l'emploi des jeunes, le fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), la cellule de l'entreprenariat agricole (CPEA). En raison du temps imparti à notre mission, nous n'avons pas eu le temps de rencontrer tous les acteurs identifiés, à l'exception du FAFPA et du CPEA. **La multiplicité des acteurs de l'insertion professionnelle et leur éclatement dans différents ministères rend difficile la concertation et coordination d'actions adaptées notamment avec les acteurs de la formation, du système éducatif et les opérateurs économiques.** En effet, il y a une forte divergence entre les emplois et les compétences

---

<sup>10</sup> Propos recueillis lors de l'entretien avec le Secrétaire Général du ministère de l'agriculture

demandées par le marché du travail et le savoir-faire des jeunes qui sortent des dispositifs de formation pour une grande partie sans avoir terminé le cycle fondamental. L'insertion n'est pas plus facile pour ceux qui terminent leur formation. En effet les jeunes, en filières professionnelles, par exemple, qui vont jusqu'à CAPA ou BT (toutes filières confondues) voire même qui ont une licence et plus ont une insertion plus difficile que celle des jeunes qui n'ont pas de diplôme et qui se trouvent occupés dans des emplois informels.

Au Mali, comme partout ou presque, la question du chômage et de l'emploi des jeunes est d'une urgence absolue. Au niveau universitaire, chaque année, ce sont plus de 120 000 jeunes qui sortent des universités et grandes écoles avec de grandes difficultés d'insertion professionnelle. À cela, il faut ajouter les jeunes du monde rural. Malgré des efforts faits par les programmes et institutions dédiés à l'emploi en général, et à celui des jeunes en particulier le chômage ne cesse d'augmenter.

Les jeunes maliens ont droit à une requalification correspondant à la demande économique pour de meilleures chances d'insertion. Cependant les analyses effectuées semblent indiquer que ce n'est pas encore totalement le cas. Un des constats de cette situation nécessite une adaptation permanente et opérationnelle de l'offre de formation. Un des enjeux pour l'insertion agricole et de la FAR consiste à créer des liens efficaces entre plusieurs types de dispositifs : (i) des dispositifs de diagnostic et de construction de la demande sociale de formation qui à petite échelle permettent d'identifier et promouvoir les nouvelles compétences souhaitées par les producteurs ; (ii) des dispositifs de formation professionnelle de masse guidés par l'insertion agricole des jeunes avec des modes de financement souples, des équipements adaptés et du conseil agricole ; (iii) des dispositifs de recherche portés par le supérieur agricole et des dispositifs de vulgarisation appuyés par la profession et les jeunes installés ; iv) un suivi Évaluation des dispositifs d'insertion et d'installation qui permet de valoriser les actions réussies et d'ajuster le dispositif en fonction des réalités de terrain.

#### 4.7 Analyse SWOT

L'analyse SWOT permet d'identifier dans une démarche participative et inclusive les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces d'un secteur bien déterminé.

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Existence de plusieurs structures de formation diplômantes et certifiantes ;</li><li>• Décentralisation des structures de formation au niveau de toutes les régions administratives et éco-géographiques ;</li><li>• Application du LMD au niveau des structures de l'enseignement supérieur (universités et institut) ;</li><li>• Importantes superficies de terres cultivables possédées par les établissements de FAR ;</li><li>• Existence de dispositifs d'insertion des jeunes par des financements ;</li><li>• Conseils d'université dirigés par des professionnels du secteur privé ;</li><li>• Existence de fonds d'appui aux femmes et aux jeunes ;</li><li>• Approche par les compétences (APC) adoptée par l'enseignement technique et professionnel ;</li><li>• L'offre de formation diplômante va en effet du secondaire au supérieur postuniversitaire</li></ul>	<p><b>Faiblesse</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Éclatement des structures de formation professionnelle entre plusieurs ministères ;</li><li>• Vétusté des infrastructures de FAR ;</li><li>• Insuffisance des ressources financières des structures de FAR ;</li><li>• Peu d'enseignants dans certaines structures de formation comme les CFP ;</li><li>• Grèves récurrentes des enseignants et des élèves ;</li><li>• Faible adéquation formation/ emploi</li><li>• Insuffisance des dispositifs d'accompagnement et de suivi des formés et insérés ;</li><li>• Peu d'accompagnement pédagogique des enseignants de FAR ;</li><li>• Absence d'informations sur l'agriculture urbaine et périurbaine qui est très visible au niveau de Bamako et de sa périphérie ;</li><li>• Absence de formation en gestion et pilotage de dispositif de formation</li><li>• Baisse de niveau des apprenants ;</li></ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en œuvre de plusieurs programmes et projets de formation et d'insertion ;</li><li>• Présence de beaucoup de bailleurs de fonds ;</li><li>• Possibilité d'accompagnement par Réseau FAR international.</li></ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Insécurité dans certaines zones du pays ;</li><li>• Instabilité institutionnelle ;</li><li>• Instabilité des ressources humaines au niveau des structures de pilotage ;</li><li>• Fin et retrait de certains des bailleurs.</li></ul>

## 5. Cartographie de l'offre de formation

### 5.1 Le Système éducatif

Le système éducatif malien est constitué de quatre grands ordres d'enseignement qui sont en évolution exponentielle (voir tableau des effectifs) ANNEXE 3 :

- préscolaire ;
- fondamental ;
- secondaire ;
- supérieur.

Ce système se distingue par cinq types d'enseignement :

- formelle (diplômante et non diplômante) ;
- non formelle ;
- informelle ;
- normal ;
- technique et professionnelle

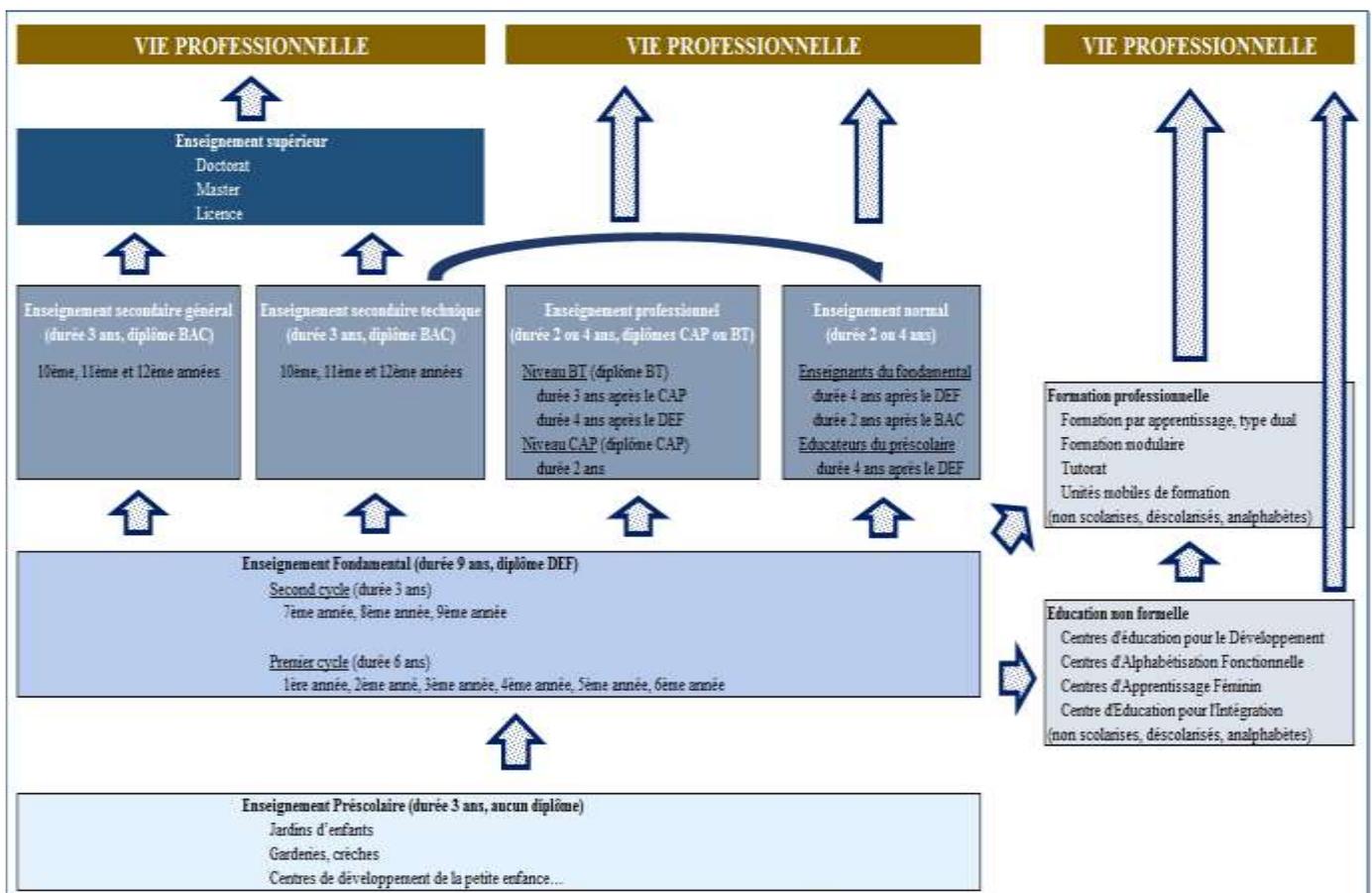


Tableau 3 : Le système éducatif primaire et secondaire malien : (Source : Rapport Global sur le système éducatif malien)\*.

Les dépenses publiques en éducation ont plus que doublé en passant d'environ 689,9 milliards de FCFA en 2005 à 1627 milliards en 2015 en valeurs nominales, soit un accroissement annuel moyen de près de 8,9 % sur la période.<sup>11</sup>

Les dépenses en éducation sont très en deçà des besoins du Mali qui pourra solliciter des structures comme le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME).

Le tableau ci-dessus indique l'évolution des effectifs scolarisés dans le préscolaire, le fondamental (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles) et le secondaire général au cours des quinze dernières années. **Nous pouvons constater l'évolution exponentielle du nombre des effectifs d'apprenants.**

**Dans l'enseignement préscolaire**, les effectifs ont été multipliés par quatre en passant de 24 200 enfants en 1999-00 à 106 500 enfants en 2015-16, soit un taux de croissance de près de 10 % sur le pas de temps.

**Dans l'enseignement fondamental 1er cycle**, les effectifs ont doublé en passant de 1 015 000 élèves en 1999-2000 à 2 352 000 élèves en 2015-16 soit + 5,6 % sur le pas de temps. On remarquera la multiplication par cinq des effectifs des Medersas (élèves entre 3 et 5 ans).

**Dans l'enseignement fondamental 2nd cycle**, les effectifs ont quadruplé, passant de 167 000 élèves en 1999-2000 à 685 000 élèves en 2015-16, soit un accroissement annuel moyen de 9,2 % sur la période.

**En ce qui concerne le secondaire général**, les effectifs scolarisés ont été également multipliés par 4, passant d'environ 53 000 élèves en 1999-2000 à 197 000 élèves en 2015-16, soit un accroissement annuel moyen de 8,6 % sur la période.

Il est intéressant de noter que l'accroissement d'effectifs dans le privé est relativement important et marque sa présence significative. Sommes toutes, il nous semble qu'il faut nuancer les croissances annoncées par le fait que le Ministère de l'Éducation Nationale oriente une partie importante des élèves vers les structures privées (qu'il rémunère) faute d'infrastructures publiques dans certaines régions.

---

<sup>11</sup> Diagnostic Rapport Global sectoriel du système éducatif national. Éléments d'analyse pour la relance d'une éducation fondamentale de qualité pour tous et le développement d'une formation adaptée aux besoins. Juin 2017 : [Pour télécharger le rapport cliquer ICI](#)

## 5.2 Formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale assure à toute personne, une qualification professionnelle, un savoir-faire et un savoir-être, lui permettant d'accéder à un emploi salarié ou de créer son propre emploi.

Les indicateurs suivants sont des estimations qui ont été recueillies auprès de la DNFP (Direction Nationale de la Formation Professionnelle). Ils permettent de constater le faible nombre d'apprenants au niveau des structures de FAR.

Ainsi la capacité d'accueil globale des structures de FAR pour les années 2015, 2016, 2017 se chiffre à **82 000** apprenants toutes filières confondues. Les secteurs de l'Agriculture constituent 21 % et se répartissent comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

	2015	2016	2017	2015 à 2017 cumulés	%
<b>Agriculture</b>	4130	5055	6160	13345	18.70 %
<b>Élevage</b>	2490	3245	4340	10075	12.30 %
<b>Pêche</b>	690	1150	1540	3380	4.10 %
<b>Foresterie</b>	140	140	150	430	0.50 %
<b>Total</b>	7450	9590	12190	27230	35.6 %

Tableau 2 : Répartition des apprenants dans les secteurs de l'agriculture (Source PRODEFPE)

Il est intéressant de noter que le ministère du Développement rural (anciennement ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche) assume la tutelle de seulement 4,8 % des formations initiales professionnelles alors que 27230 des apprenants soit 35,6 % sont formés dans les secteurs d'activités qui l'impliquent. Si l'on s'en tient à ces chiffres, le ministère de l'Agriculture est sous représenté. Une des conséquences de cette sous-représentation peut-être la difficulté de mettre en dialogue et en action sa connaissance de l'agriculture, de la profession dans son ensemble, des attentes de la profession dans son ensemble et des compétences nécessaires à intégrer dans les curricula. Aussi, il est à noter que nous avons pu voir que des CFP (avec 58% des répartitions) donnent des formations en agriculture, mais l'implication du ministère de l'Agriculture et de la profession nous a semblé très limitée.

Département	2015	2016	2017	2015-2017	%
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	11 530	15 880	20 310	47 720	<b>58,10 %</b>
Ministère de l'Artisanat et du Tourisme	5 470	6 600	7 300	19 370	<b>23,6 %</b>
Ministère de l'Éducation Nationale	2 380	2 460	4 070	8 910	<b>10,90 %</b>
Ministère du Développement Rural	1 230	1 295	1 390	3 915	<b>4,8 %</b>
Ministère de l'Industrie et de Promotion de l'Investissement	270	310	335	915	<b>1,10 %</b>
Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	206	207	217	630	<b>0,80 %</b>
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement	50	100	100	250	<b>0,30 %</b>
Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	60	65	65	190	<b>0,20 %</b>
Ministère des Mines	55	55	55	165	<b>0,20 %</b>
<b>Total</b>	<b>21 251</b>	<b>26 972</b>	<b>33 842</b>	<b>82 065</b>	<b>100 %</b>

Tableau 3 : Répartition de la formation professionnelle initiale par ministère

### 5.3 Formation qualifiante

La formation qualifiante a pour cible les demandeurs non occupés, jeunes et adultes. Généralement, les sessions de formation sont de courtes ou de moyennes durées et ne délivrent pas de diplôme.

Le nombre de personnes formées pour les années 2014, 2016, 2017 est estimé à 61 489 dont la répartition des grandes masses est synthétisée dans le tableau ci-dessous. Nous constatons que le secteur de l'agriculture et de l'élevage touche 57,8 % des bénéficiaires.

Secteur	2015	2016	2017	2015-2017	%
Agriculture	2 984	9 105	10 386	22 475	<b>36,55 %</b>
Élevage	2 220	5 330	5 620	13 170	<b>21,42 %</b>
Artisanat (y compris la transformation agroalimentaire)	2 774	3 424	4 009	10 207	<b>16,60 %</b>
Assainissement, Hygiène et Environnement	867	867	869	2 603	<b>4,23 %</b>
Transport	803	803	803	2 409	<b>3,92 %</b>
Hôtellerie	600	725	850	2 175	<b>3,54 %</b>
Mines	700	700	700	2 100	<b>3,42 %</b>
Foresterie	674	675	676	2 025	<b>3,29 %</b>
Bâtiment	421	421	422	1 264	<b>2,06 %</b>
Energie	277	327	387	991	<b>1,61 %</b>
Pêche	275	275	275	825	<b>1,34 %</b>
Sport	90	125	160	375	<b>0,61 %</b>
Travaux publics	100	100	100	300	<b>0,49 %</b>
Tourisme	106	106	103	315	<b>0,51 %</b>
Eau et Hydraulique	55	55	55	165	<b>0,27 %</b>
Industrie	30	30	30	90	<b>0,15 %</b>
<b>Total</b>	<b>12 976</b>	<b>23 068</b>	<b>25 445</b>	<b>61 489</b>	<b>100,0 %</b>

Tableau 4 : Répartition du nombre des bénéficiaires de la formation initiale

## 5.4 Formation continue

**Rappel de définition** : La formation continue est un processus d'amélioration des compétences acquises ou d'acquisition de nouvelles compétences à l'intérieur du champ de l'activité professionnelle ou en dehors de ce champ. Il permet aux actifs des secteurs productifs d'optimiser leurs performances, de mieux s'adapter aux techniques de production, et de maîtriser les nouvelles technologies.

Selon le Ministère de la Formation professionnelle, la formation continue touche **161 765 bénéficiaires**. Les quatre grandes masses de cette répartition sont la suivante :

- **58 210 bénéficiaires (36 %)** sous tutelle du Ministère du Développement Rural ;
- **20 985 bénéficiaires (13 %)** sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- **20 760 (13 %)** sous la tutelle du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme ;
- **19 800 (12 %)** sous la tutelle du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement.

Les chiffres par secteur montrent l'importance de l'agriculture (**38 545 soit 23,83 %**) et de l'élevage (**27 490 soit 17 %**) qui sont les plus grands bénéficiaires de la formation continue comme le montre le tableau ci-dessous.:

Secteur	2015	2016	2017	2015-2017	%
Agriculture	6 525	15 180	16 840	38 545	<b>23,83 %</b>
Élevage	4 455	10 425	12 610	27 490	<b>16,99 %</b>
Artisanat (y compris la transformation agroalimentaire)	2 797	9 150	10 795	22 742	<b>14,06 %</b>
Eau et Hydraulique	700	9 750	9 800	20 250	<b>12,52 %</b>
Travaux publics	1 515	4 700	4 885	11 100	<b>6,86 %</b>
Energie	1 970	4 420	4 840	11 230	<b>6,94 %</b>
Bâtiment	1 310	3 125	4 205	8 640	<b>5,34 %</b>
Industrie	66	3 466	3 866	7 398	<b>4,57 %</b>
Hôtellerie	1 220	1 450	1 820	4 490	<b>2,78 %</b>
Transport	940	1 480	1 745	4 165	<b>2,57 %</b>
Pêche	660	1 240	1 550	3 450	<b>2,13 %</b>
Tourisme	415	570	740	1 725	<b>1,07 %</b>
Mines	80	100	120	300	<b>0,19 %</b>
Assainissement, Hygiène et Environnement	40	60	80	180	<b>0,11 %</b>
Foresterie	15	20	25	60	<b>0,04 %</b>
<b>Total</b>	<b>22 708</b>	<b>65 136</b>	<b>73 921</b>	<b>161 765</b>	<b>100 %</b>

Tableau 5 : Évolution des effectifs de la formation professionnelle

## 5.5 Système formel diplômant

Le système de formation diplômant au Mali relève de plusieurs ordres d'enseignement qui sont plus ou moins bien répartis dans l'ensemble du pays sauf pour l'enseignement supérieur qui n'existe que dans trois villes (Bamako, Ségou et Katibougou).

L'enseignement fondamental a un cursus de 9 ans qui mène au DEF (Diplôme d'études fondamentales [BEPC]). Il apporte des connaissances et savoirs généraux et permet de d'intégrer le secondaire (technique ou générale) ou d'intégrer la vie professionnelle.

L'enseignement technique et professionnel mène au CAP (Certificat d'Aptitudes Professionnelles) en deux (2) ans et au BT (Brevet de Technicien) en quatre (4) ans. Il apporte des compétences/savoir pratiques en lien avec les compétences d'un métier pour intégrer la vie professionnelle.

L'enseignement secondaire général et technique aboutit aux baccalauréats. Il a pour mission d'apporter des connaissances théoriques et techniques. Il débouche soit à la poursuite d'études supérieures ou à l'entrée dans la vie active.

L'enseignement (ou école) normal. Son niveau d'entrée est le baccalauréat. Il assure la formation des enseignants pour l'éducation préscolaire et l'enseignement fondamental ; Il est dispensé dans les instituts de formation des maîtres.

L'enseignement supérieur prépare aux diplômes LMD. Il est destiné à des spécialistes hautement qualifiés dans les domaines de la recherche, les sciences et les techniques. Il est dispensé dans les universités de Bamako, Ségou, à l'IPR/IFRA, dans les institutions privées de gestion financière, de managements, etc. Il est organisé par la Direction nationale de l'enseignement et de la recherche scientifique (DNESRS).

La formation continue est développée au plan national à travers les structures de l'enseignement supérieur (facultés, instituts et grandes écoles) dont certaines missions sont dévolues au perfectionnement et au recyclage des cadres. Les formations de spécialisation et de perfectionnement à la carte concernent les domaines des productions agricoles, des eaux et forêts, du génie rural, des productions animales, des sciences économiques et sociales.

## 5.6 Dispositifs du système non formel

Le dispositif non formel peut concerner l'éducation préscolaire pour les enfants de 2 à 6 ans. Il cherche à développer des capacités en éducation et facilite la scolarité d'enfants.

Les écoles coraniques ou Medersas s'intéressent, elles, aux enfants de 6 à 12 ans. Elles n'entrent pas dans le système éducatif de l'État et de fait n'appuient leur enseignement sur un programme de l'État. L'apprentissage se fait au travers du Coran. Elles sont financées par les communautés locales elles-mêmes.

Les dispositifs du système d'éducation non formelle se font dans les CED (Centre d'Education pour le Développement) et les CAF (Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle), les CAFé (Centres d'Apprentissage Féminins) ou encore les CEI (Centres d'Éducation pour l'intégration) ;

La mission du dispositif est d'assurer l'alphabétisation des adultes et s'intéresse aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés ;

L'alphabétisation des adultes est opérationnalisée par des unités mobiles, dans les centres de ressources et d'éducation non formelle ; vérifier la dénomination. Elle se fait en langue locale, facilite le transfert de compétences en milieu rural et son maillage territorial est réel.

Régions	Centres	Animateurs			Auditeurs/trices			Néo - alphabétisés		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total
<b>Kayes</b>	400	311	89	400	3294	5483	8777	<b>1820</b>	<b>3108</b>	<b>4928</b>
<b>Koulikoro</b>	470	277	193	470	3825	7516	11341	<b>1820</b>	<b>3108</b>	<b>4928</b>
<b>Sikasso</b>	460	382	78	460	5365	6029	11394	<b>2667</b>	<b>2667</b>	<b>5334</b>
<b>Ségou</b>	400	239	161	400	3722	3789	7511	<b>2530</b>	<b>2414</b>	<b>4944</b>
<b>Mopti</b>	250	252	108	360	3038	5428	8466	<b>2095</b>	<b>3132</b>	<b>5227</b>
<b>Tombouctou</b>	30	16	14	30	119	612	731	<b>39</b>	<b>51</b>	<b>90</b>
<b>Gao</b>	20	16	4	20	84	350	434	<b>15</b>	<b>129</b>	<b>144</b>
<b>District</b>	360	41	216	257	962	4588	5550	<b>1204</b>	<b>4932</b>	<b>6136</b>
<b>Ensemble pays</b>	<b>2390</b>	<b>1534</b>	<b>863</b>	<b>2397</b>	<b>10409</b>	<b>33795</b>	<b>54204</b>	<b>8550</b>	<b>13325</b>	<b>21875</b>

Tableau 6 : Situation de la campagne 2017 du Plan Vigoureux d'Alphabétisation (Source DNA 2018)

Les Centres d'Éducation pour le Développement (CED) prennent en charge les enfants non scolarisés et déscolarisés précoces âgés de 9 à 15 ans. Les enseignements y sont dispensés en langues nationales. Il existe aujourd'hui près de 800 centres. Chaque CED est géré par un comité de gestion. En 2017 les CED en fonction sont au nombre de 837/1495. Les effectifs des CED ont été de 15 512 en 2017 (7972 garçons et 7540 filles). Ils sont bien répartis à travers tout le Mali.

## 5.7 Formation agricole et rurale diplômante

	Nombre de CED			Éducateurs			Apprenants			Finalistes		
	Total	Non Fonctionnels	Fonctionnels	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	G	F	Total
<b>Kayes</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Koulikoro</b>	300	264	36	207	119	326	0	0	0	0	0	0
<b>Sikasso</b>	288	42	246	189	59	248	0	0	0	501	465	966
<b>Ségou</b>	378	103	275	0	0	0	565	1394	1959	0	0	0
<b>Mopti</b>	301	95	206	226	75	301	2258	2391	4649	2327	602	2929
<b>Tombouctou</b>	56	14	42	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gao</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>District</b>	172	140	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1495</b>	<b>658</b>	<b>837</b>	<b>622</b>	<b>253</b>	<b>875</b>	<b>2823</b>	<b>3785</b>	<b>6608</b>	<b>2828</b>	<b>1067</b>	<b>3895</b>

Tableau 7 : Situation des apprenants des CED (Source DNA)

Les dispositifs de formation agricole et rurale se répartissent entre la formation diplômante, la formation agricole qualifiante et la formation agricole informelle.

### 5.7.1 Les établissements de formation agricole secondaire (Publics)

#### a) Les CAA (Centre d'Apprentissage Agricole)

Elles ont pour mission d'assurer la formation initiale, le renforcement des producteurs, des agents techniques de l'État venants de l'agriculture et du génie rural ainsi que leur recyclage.

Actuellement, il existe quatre CAA sur le territoire national avec une capacité d'accueil de 50 apprenants par centre et par année. Ils sont répartis dans quatre régions et sont ouverts à tous les nationaux pour assurer une couverture nationale :

- Dioro (Région de Ségou) ;
- M'Pessoba (région de Sikasso) ;
- Samanko (région de Koulikoro) ;
- Samé (région de Kayes).

#### Les prérequis pour intégrer les CAA :

- Sur concours pour les titulaires du DEF (Diplôme d'études fondamentales) ;
- Le cycle est de quatre ans pour les titulaires du DEF et deux ans pour les agents techniques de l'État ;
- Les titulaires CAPA peuvent poursuivre vers le BTVA ou le BTGR ;
- Assure la Formation des membres des Organisations Paysannes.

#### Délivrance des diplômes :

- CAPA (DEF+4 ans) ;
- BTVA (CAPA + 2 ans) ;

- BTGR (CAPA+ 2ans).

Le tableau ci-dessous fait une description quantitative des effectives d'apprenants formés pour l'année 2017. Les centres ne font pas tous les cycles du CAPA au BT, les apprenants souhaitant poursuivre leur formation sont amenés à changer de centre et de région ou à s'orienter vers des établissements privés.

- Seul le centre de Samanko assure l'intégralité des cycles allant du CAPA au BT avec toutes les options.
- Le centre de Dioro n'assure que le cycle CAPA
- Les centres de Samé et M'Pessoba font le CAPA et le TA

<b>Effectifs dans les Centres d'Apprentissage Agricoles (CAA) 2016-2017</b>									
<b>Désignations</b>	<b>1<sup>er</sup> année CAPA</b>	<b>2<sup>ème</sup> année CAPA</b>	<b>1<sup>ère</sup> année TA</b>	<b>2<sup>ème</sup> année TA</b>	<b>1<sup>er</sup> année BTVA</b>	<b>2<sup>ème</sup> année BTVA</b>	<b>1<sup>er</sup> année BTGR</b>	<b>2<sup>er</sup> année BTGR</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Samé</b>	61	55	53	26	0	0	0	0	195
<b>Samanko</b>	56	58	47	23	28	25	14	3	254
<b>M'Pessoba</b>	57	58	44	34	0	0	0	0	193
<b>Dioro</b>	50	64	0	0	0	0	0	0	114
<b>Total</b>	224	235	144	83	28	25	14	14	753

Tableau 8 : Synthèse des finalistes des CAA

#### b) Le CFPE de Sotuba

Le Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE) de Sotuba (région de Mopti), a été créé en 1991.

*Sa mission est d'assurer :*

- La formation initiale des Agents Techniques d'Élevage ;
- La formation continue du personnel d'encadrement ;
- La formation continue des éleveurs.

*Il délivre les diplômes :*

- CAPE, Certificat d'Aptitude Professionnelle en Elevage (DEF + 4 ans) ;
- Les études, au terme des 4 années, sont sanctionnées par le Certificat d'Aptitude Professionnelle en Elevage (CAPE).

### c) Le CFPPF de Tabakoro

Le Centre de Formation Pratique en Foresterie (CFPPF) de Tabakoro (Région de Koulikoro) a été créé en 1982. Les formations sont axées sur la foresterie et l'halieutique. Il a une capacité d'accueil de 42 apprenants/année.

#### *Sa mission est d'assurer :*

- La formation initiale Agents Techniques Forestiers ;
- La formation continue du personnel d'encadrement du secteur forestier et de la pêche.

#### *Les prérequis sont :*

- Sur concours pour les titulaires du DEF (Diplôme d'études fondamentales) ;
- Le cycle est de quatre ans pour les titulaires du DEF et deux ans pour les agents techniques de l'État ;
- Les titulaires CAPA peuvent poursuivre vers le BTVA ou le BTGR ;
- Assure la Formation des membres des Organisations Paysannes.

#### *Il délivre deux diplômes :*

- Le CAPA ;
- LE BT

#### *Mode de recrutement des apprenants :*

- DEF sur concours
- Agent de l'État DEF + 2 ans pour le CAPA
- Agents de l'État avec CAPA + 2 ans ?

⇒ À noter que dans la formation CFPPF il n'y a pas de passerelle entre le CAPA et le BT

### c) Institut de formation professionnelle Malick Sidibé (ex-lycée technique agricole de Koutiala)

Cet établissement, créé en 2004, est le seul centre de formation professionnelle sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Pour intégrer le prérequis est le DEF.

*Les prérequis* sont le DEF (diplôme d'enseignement fondamental) ;

#### *Il délivre deux diplômes :*

- Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en deux ans ;
- Brevet de technicien (BT) en quatre ans.

### 5.7.2 Les centres de formation privée

*Quatre centres de formation ont été identifiés, les inscriptions sont payantes :*

- Le Centre de Formation Agro-pastoral (Le CFAP) de Bamako,
- Le Centre Agro-pastoral (CAPS) de Ségou ;
- Le Centre de Formation Professionnelle pour la Promotion de l'Agriculture au Sahel Le (CFPPAS) de Gao ;
- Le Centre de Formation Polytechnique Rurale Le (CFPR) de Kita.

*Les quatre centres de formation préparent à deux diplômes :*

- Le DEF
- Le BT

### 5.7.3 Les établissements de formation supérieure publique

#### a) IPR/IFRA

Institut Polytechnique Rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou est le seul établissement supérieur dédié exclusivement à la formation agro-sylvo-pastorale au Mali. L'IPR de Katibougou est l'une des plus anciennes Institutions de formation des agents du développement rural de la sous-région ouest-africaine et fut créé en 1902 et a connu plusieurs évolutions. En 1996 L'Institut Polytechnique Rural (IPR) devient Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée IPR/IFRA. Le personnel enseignant est composé de 114 enseignants, dont 18 Professeurs, 6 Maîtres de Conférences et 8 Maîtres Assistants.

*Les missions de l'IPR/IFRA sont :*

- La formation initiale des techniciens supérieurs dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts et du génie rural ;
- La formation initiale des ingénieurs agronomes, agroéconomistes, zootechniciens et des ingénieurs des eaux et forêts ;
- La promotion de la recherche scientifique et technologique ;
- La formation continue des cadres du développement rural et des jeunes diplômés désirant s'installer à leur propre compte dans le secteur rural ;
- La formation continue des professionnels.

*Pour remplir ses missions, l'IPR/IFRA dispose de trois cycles de formation :*

- Un cycle de techniciens supérieurs,
  - Prérequis être titulaire du baccalauréat (séries scientifiques) ;
- 7 DUTS (Diplôme universitaire technique et scientifique)
  - Prérequis être titulaire du baccalauréat (séries scientifiques)
  - Filières :
    - 3 DUTS agronomie ;
    - 2 DUTS élevage ;
    - 1 DUTS eau et forêt ;
    - 1 DUTS Génie rural.

- 8 licences actives dont une licence professionnelle
  - Prérequis être titulaire du baccalauréat (séries scientifiques) ;
  - Les cibles sont les professionnels qui ont les BTA/ BTVA (BT agriculture et BT vulgarisation agricole et viennent faire 4 ans en vulgarisation, validée par le ministère de l’Agriculture);
- 4 Masters (payant) dont un Master pro en vulgarisation agricole
  - Pour le Master professionnel, les cibles sont les professionnels qui ont les BTA/ BTVA (BT agriculture et BT vulgarisation agricole et viennent faire 4 ans en vulgarisation, validée par le ministère de l’Agriculture);
  -
- Un cycle d’ingénieur en agronomie, zootechnie, eaux et forêts,
  - Prérequis :
    - Sur concours en fonction de la filière (pour les internationaux le recrutement se fait sur dossier) ;
    - Être titulaires de la licence ou d’un – Diplôme d’Études universitaires générales ou du DUTS pour une formation de trois ans ;
    - Les professionnelles justifiantes d’un DUTS et deux ans d’expérience peuvent postuler.
- Un doctorat

*Les équipements et moyens de l’IPR/IFRA :*

- Domaine pour l’exploitation agro-sylvo-pastoral de 400ha dont 200ha exploitables ;
- Un jardin potager de 4 ha ;
- Un vergé de 4ha ;
- Un parc à bétail ;
- Un secteur élevage de poules ;
- Une clinique vétérinaire qui est Bamako ;
- 6 laboratoires :
  - Bio technologie (semence de pommes de terre) ;
  - Sols ;
  - Nutrition animale ;
  - Anthropologie (culture bio) agroécologie ;
  - Entomologie ;
  - Génie rural.

**En perspective :**

- Faire des laboratoires d’enseignements ;
- PASIP (irrigation de proximité centre d’innovation verte qui donne 4 techniques d’innovation (goutte/ aspersion/Californien/ micro irrigation) ;

Dans ses projections l'institut devait avoir 2500 étudiants en 2020 et il en totalise 3000 actuellement. Il est confronté au renouvellement de ses ressources humaines dont une bonne partie des enseignants chercheurs sont près de la retraite, au financement de son fonctionnement et à sa faible capacité de générer des ressources additionnelles.

À noter que l'IPR/IFRA bénéficie d'un rayonnement international et d'une reconnaissance au niveau du CAMES (Conseil africain et malgache pour l'Enseignement Supérieur) depuis décembre 1993. En 2002-2003, l'IPR/IFRA avait un effectif de 371 étudiants tous cycles et spécialités confondus dont 221 Maliens et 150 venant d'autres pays (Niger, Burkina Faso, Gabon, Tchad, Bénin, Sénégal, Togo, RDC, Cameroun et Congo Brazzaville). Depuis sa création l'IPR/IFRA (1968) il a été formé 9 593 agents tous niveaux et spécialités confondus, dont 8 996 Maliens et 597 venants d'autres pays de la région.

#### b) L'Institut Supérieur de Formation à la Recherche Appliquée (ISFRA)

L'ISRA est un établissement public rattaché à l'université de Bamako sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.

- Il est chargé de la formation de troisième cycle (Master, doctorat et post-doctorat) dans les domaines de l'environnement, des sciences du sol, de la protection des végétaux ;
- Les admissions se font sur concours ou sur titre pour le doctorat et post-doctorat, les frais d'inscription sont de 300 000 FCAF.

## Conclusion

Le rapport que nous présentons a pour vocation à être un pré-diagnostic de la FAR au Mali. Ce document est une base pour engager la discussion de l'atelier national pour l'inauguration d'une plateforme FAR au Mali. À l'instar des autres pays membres du réseau FAR, la formation agricole est éclatée dans différents ministères. Avec de nombreux projets/ programmes<sup>12</sup> qui ont les mêmes cibles et travaillent sur des territoires similaires, il devrait être possible d'harmoniser et de coordonner les méthodes et actions des projets. Une mutualisation de l'information, des actions et un suivi territorialisé de la formation peut être mis en dialogue par la plateforme FAR, mais il sera nécessaire de travailler à sa reconnaissance institutionnelle et qu'elle soit un espace où tous les acteurs de la FAR soient représentés. Il sera nécessaire de faire un diagnostic national complet qui proposera un plan d'action pour la plateforme tout en tenant compte de chacun des groupes d'acteurs de la demande en formation<sup>13</sup> et des groupes

---

<sup>12</sup> Nous avons relevé 10 projets programmes : ACEFOR (AFD) ; PROCEJ (Banque Mondiale) ; FIER (FIDA) ; Projet de formation et d'insertion (LUXDEV) ; PEEJM (coopération Canadienne) ; construction de centre de formation (Bornefonden) ; PAFP4 (coopération Suisse) ; SFAR (coop Suisse).

<sup>13</sup> Nous entendons ici la demande i) des producteurs, sur les techniques de production, ou de gestion des exploitations familiales agricoles, des exploitations agro industrielles, ii) celle des acteurs en amont et en aval de la production, des métiers et activités para agricoles, iii) celle induite par la volonté de politique nationale pour assurer la sécurité alimentaire par exemple.

d'acteurs de l'offre de formation<sup>14</sup> ainsi que des interactions. Il nous faudra faire une analyse de l'évolution des différentes sources de financement afin de clarifier celles qui existent, d'identifier des accroissements possibles et de mettre en perspective des synergies et dynamiques de financements. Pour ce qui est des objectifs spécifiques.

- Une analyse approfondie des enjeux et des défis de l'agriculture afin de clarifier en quoi la FAR est-elle une réponse adaptée pour les enjeux du secteur et de la nation.
- Réaliser un état des lieux complet de tous les acteurs et des différentes formations et de concrétiser l'espace amont et aval de la FAR ; i) une FAR qui prend en compte les personnes et les facteurs limitants qui assurent la production agricole (Agricultures, directeur de CFP, cadres, formateurs, vulgarisateurs ; le foncier, l'eau ; les intrants ; le financement, le crédit). Formation sur la mise en valeur, la commercialisation (toute la chaîne de valeur). Ici il s'agira de voir ce qui existe dans le dispositif pour assurer ses fonctions. Une attention particulière devra être portée sur les déscolarisés, les non scolarisés et analphabètes.
- Faire un état exhaustif des flux de formation, des niveaux de diplômées, dans le secteur privé et public, de la formation continue des producteurs, tout cela en fonction des cibles identifiées.
- Faire un état complet des dispositifs d'insertion et des actions mises en œuvre au sein des dispositifs, mais aussi par les producteurs et les faitières.
- Constituer un Swot complet à différentes échelles des dispositifs de formation.
- Faire l'état des lieux des centres de formation privée et de les arrimer à un système national ;
- Réfléchir sur des voies et moyens qui permettent aux différentes structures de formation de générer des recettes additionnelles et utilisables dans leur budget de fonctionnement. Ces recettes pourront provenir de vente d'expertise, de valorisation des centres d'application pratique, de l'exploitation des terres que possèdent certains centres de formation ;
- Faire un état des lieux sur l'implication réelle des milieux professionnels et surtout des organisations de producteurs dans la gouvernance des structures de formation

---

<sup>14</sup> Pour l'analyse de l'offre de formation il s'agira d'intégrer le public, le privé, l'associatif et le confessionnel, le formel, le non formel et l'informel. En plus de celle du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, elle devra aussi prendre en compte celle des ministères partenaires, au moins : formation professionnelle et technique, enseignement supérieur, éducation nationale, environnement, commerce et industrie pour les PME.

## ANNEXE 1 : TDR mission FAR au Mali du 18 au 23 juin 2018

### « Réalisation d'un pré diagnostic de la FAR au Mali »

Le Réseau International « Formation Agricole et Rurale » a été créé en 2005 par un groupe de professionnels de la FAR en Afrique. Il constitue un outil d'échange, d'analyse, de production de références et de capitalisation d'expériences pour appuyer les équipes pays dans l'élaboration des stratégies nationales de FAR (voir [www.reseau-far.com](http://www.reseau-far.com)). Il contribue à former et à structurer une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles de la FAR, à favoriser le renforcement d'un réseau d'expertise Sud et d'une coopération Sud-Sud sur les thématiques de la FAR. Il a également pour mission de s'appuyer sur les travaux de recherche menés au Nord et au Sud afin d'accompagner les pays en développement dans la rénovation de leurs dispositifs de FAR.

Le réseau FAR est en partenariat avec Montpellier SupAgro ([www.montpellier-supagro.fr](http://www.montpellier-supagro.fr)) et a le soutien de l'AFD –Agence Française pour le Développement ([www.afd.fr](http://www.afd.fr)) depuis 2011 avec la première phase de son programme ADEX FAR entre 2011 et 2014, et a renouvelé son appui pour une seconde phase sur la période 2016-2019. Un des axes de cet accompagnement envisagé, dans le cadre de cette seconde phase, consiste en la réalisation de diagnostic FAR, de production de connaissances et de capitalisation d'expériences autour des enjeux de la rénovation des dispositifs de FAR est déterminante pour l'amélioration des conditions et des résultats de la production agricole, de la sécurité alimentaire ainsi que de l'emploi des jeunes en Afrique.

#### Contexte

En juillet 2017, lors de l'Assemblée Générale du réseau international FAR, les représentants du Mali ont souhaité bénéficier d'un appui pour mettre en place une plateforme nationale. Ainsi, il a été recommandé de commencer par établir un diagnostic initial de la FAR au Mali en impliquant toutes les parties prenantes. À l'issue de cette étape, avec l'appui du réseau FAR international, un atelier national sera organisé pour amender et valider le diagnostic FAR entre tous les acteurs du pays. Cet atelier aura pour objectif de dégager les grandes lignes d'une réflexion nationale sur la rénovation du dispositif et de structurer une plateforme nationale qui animera la FAR au Mali. Pour ce faire, le réseau FAR organise une mission pour co construire avec les équipes locales un état des lieux du dispositif FAR au Mali. Abdou Khadre FALL et Hassan QUAROUCHE se rendront au Mali en du 18 au 23 juin pour rencontrer les institutions parties prenantes de la FAR au Mali et engager avec l'équipe locale un état des lieux de la FAR.

#### Objectifs de la mission

- Analyse documentaire et bibliographique sur la FAR au Mali ;
- Mener des entretiens avec les acteurs de la FAR pour dégager :
  - o Une analyse des enjeux et défis de l'agriculture
  - o Identifier les métiers et besoins en compétences du secteur agricole
- Réaliser l'inventaire exhaustif des différentes formations agricoles et rurales du pays.
- Dégager les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces du dispositif de la FAR au Mali ;
- Visiter un ou deux centres de formation agricole et rurale ;
- Mener une réunion de restitution pour partager les conclusions avec les acteurs de la FAR Mali.

#### Contacts

Abdou Khadre Fall (Animateur Régional du réseau FAR)  
[akfall@univ-thies.sn](mailto:akfall@univ-thies.sn)

Hassan QUAROUCHE chargé d'appui pays au réseau FAR  
[hassan.quarouch@supagro.fr](mailto:hassan.quarouch@supagro.fr)

## ANNEXE 2 : Tableau de l'évolution des effectifs scolaires du pré scolaire au secondaire malien

Niveaux d'enseignement	1999-00	...	2006-07	2007-08	...	2010-11	2011-12	2012-13	..	2014-15	2015-16
<b>Préscolaire</b>	<b>24 156</b>		<b>54 591</b>	<b>61 476</b>			<b>74 267</b>	<b>83 194</b>		<b>96 627</b>	<b>106 544</b>
Public	1 932		2 276	2 074			29 123	23 374		28 371	22 479
Communautaire							11 292	33 314		35 714	45 140
Privé	22 224		52 315	59 402			33 852	26 506		32 542	38 925
<i>En % du Total</i>	<b>92 %</b>		<b>96 %</b>	<b>97 %</b>			<b>46 %</b>	<b>32 %</b>		<b>34 %</b>	<b>37 %</b>
<b>Fondamental 1er cycle</b>	<b>1 015 489</b>		<b>1 716 956</b>	<b>1 823 037</b>		<b>1 951 071</b>	<b>2 134 703</b>	<b>2 068 710</b>		<b>2 227 082</b>	<b>2 352 462</b>
Public	752 608		1 056 186	1 101 341		1 191 014	1 403 696	1 338 460		1 431 363	1 488 983
Communautaire	112 175		298 784	326 591		316 376	185 550	162 513		157 536	156 194
Médersa	68 158		199 373	218 640		241 231	285 327	288 970		327 148	362 100
Privé	82 548		162 613	176 465		202 450	260 130	278 767		311 035	345 185
<i>En % du Total</i>	<b>8,1 %</b>		<b>9,5 %</b>	<b>9,7 %</b>		<b>10,4 %</b>	<b>12,2 %</b>	<b>13,5 %</b>		<b>14,0 %</b>	<b>14,7 %</b>
<b>Fondamental 2nd cycle</b>	<b>167 081</b>		<b>388 286</b>	<b>422 125</b>		<b>496 312</b>	<b>609 272</b>	<b>598 794</b>		<b>631 816</b>	<b>684 553</b>
Public	146 327		324 121	351 737		413 386	481 613	458 260		468 093	490 445
Communautaire	...		1 769	2 280		2 891	4 166	4 509		5 472	6 453
Médersa	8 601		21 261	23 324		28 492	37 684	39 744		46 074	54 728
Privé	12 153		41 135	44 784		51 543	85 809	96 281		112 177	132 927
<i>En % du Total</i>	<b>7,3 %</b>		<b>10,6 %</b>	<b>10,6 %</b>		<b>10,4 %</b>	<b>14,1 %</b>	<b>16,1 %</b>		<b>17,8 %</b>	<b>19,4 %</b>
<b>Secondaire général</b>	<b>52 587</b>		<b>90 907</b>	<b>114 620</b>			<b>172 919</b>	<b>173 687</b>		<b>190 865</b>	<b>197 434</b>
Public	39 351		45 998	50 912			58 202	51 822		64 451	77 770
Privé	13 236		44 909	63 708			114 717	121 865		126 414	119 664
<i>En % du Total</i>	<b>25,2 %</b>		<b>49,4 %</b>	<b>55,6 %</b>			<b>66,3 %</b>	<b>70,2 %</b>		<b>66,2 %</b>	<b>60,6 %</b>

## ANNEXE 3 : Extrait Loi d'orientation Agricole

### **CHAPITRE V : DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET DE LA FORMATION**

#### **PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

**Article 98** : Une politique nationale d'enseignement, d'alphabétisation et de formation professionnelle Agricole continue axée sur la professionnalisation des acteurs du secteur Agricole est définie et adoptée.

**Article 99**: La coordination et la mise en œuvre de cette politique sont confiées à un Conseil National de l'Enseignement Agricole et de la Formation Professionnelle Agricole, comprenant les représentants des ministres chargés de l'éducation, de la formation professionnelle et du secteur Agricole ainsi que les représentants de la profession Agricole.

Le Conseil National de l'Enseignement Agricole et de la Formation Professionnelle Agricole est placé sous la tutelle du Ministre en charge de l'Éducation.

Un décret pris en Conseil des Ministres fixe les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement du Conseil.

**Article 100**: La formation professionnelle Agricole continue est un droit pour le personnel de l'État et des organismes personnalisés, les exploitants Agricoles et tous les personnels des exploitations Agricoles, les membres et les personnels des organisations professionnelles Agricoles.

**Article 101**: Les établissements d'enseignement, les centres et les instituts de formation Agricole sont créés par l'État, les Collectivités territoriales, la profession Agricole ou les opérateurs privés conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 102**: La profession Agricole participe aux organes de gestion et aux charges de fonctionnement des centres de formation Agricole décentralisés.

**Article 103**: L'État et les Collectivités territoriales peuvent subventionner les établissements d'enseignement, les centres et les instituts de formation Agricoles.